

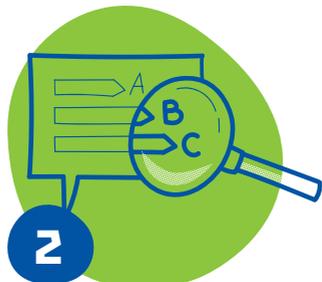


En bref, mon projet pas à pas



1

Je prends rendez-vous avec un conseiller



2

Je bénéficie d'une évaluation thermique gratuite



3

Je construis mon projet de rénovation



4

Je suis mis en relation avec un réseau de professionnels de confiance



5

Je fais réaliser mes travaux puis perçois les aides financières



6

Je constate mes économies en profitant du confort de mon logement

Plateforme
Rochelaise de
**RENOVATION
ENERGETIQUE**



PRRE

23 avenue du Général de Gaulle (face à la gare)
17 000 La Rochelle - Tél : 05 46 30 37 73 - contact@prre.fr
Ouvert lundi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30,
mardi et jeudi sur rendez-vous uniquement.

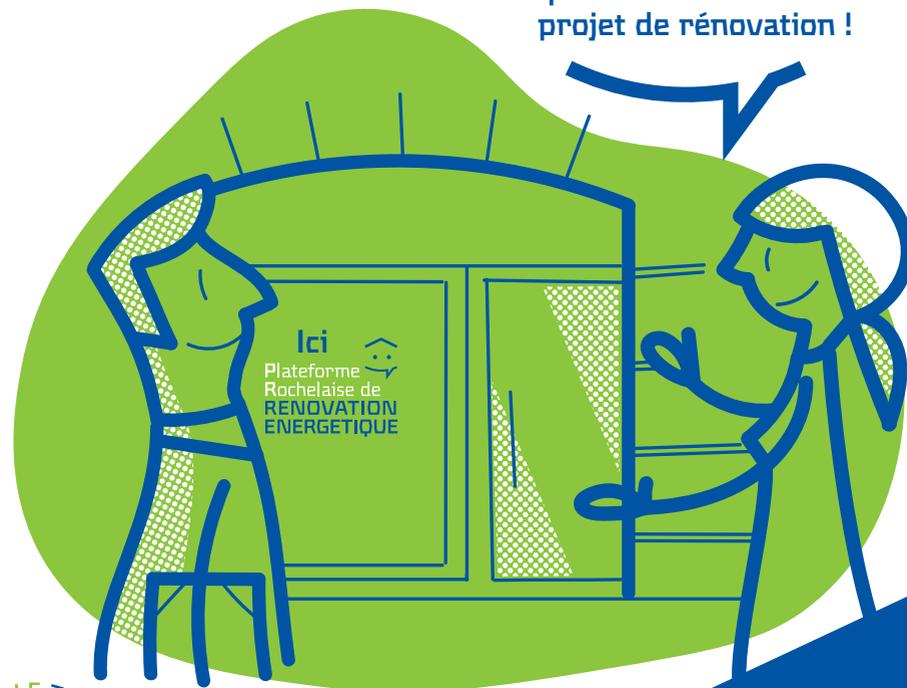
Infos sur prre.agglo-larochelle.fr

Illustration: RCC

Plateforme Rochelaise de **RENOVATION ENERGETIQUE**



Le service
NEUTRE et **GRATUIT**
qui facilite votre
projet de rénovation !



Communauté
d'Agglomération de
La Rochelle





La Plateforme Rochelaise de Rénovation Énergétique, c'est quoi ?

La PRRE, c'est un espace d'accueil et des conseillers spécialisés en rénovation de l'habitat à votre écoute pour vous offrir un accompagnement personnalisé, **NEUTRE** et **GRATUIT** dans votre projet de rénovation énergétique.

C'est pour qui ?

Le service de la PRRE vous concerne si vous êtes **propriétaire, locataire ou bailleur d'un logement** situé sur l'une des 28 communes de la Communauté d'Agglomération de La Rochelle*.

Ça sert à quoi ?

**Votre logement est mal isolé ? Vous avez froid en hiver, trop chaud en été ?
Votre facture énergétique vous paraît élevée ? Vous vous sentez perdu parmi les aides financières ?**

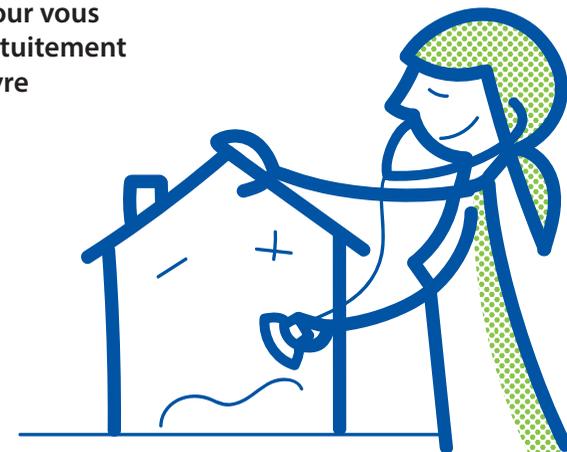
La rénovation énergétique de votre logement vous permettra :

- de gagner en **bien-être et en confort**, été comme hiver, grâce à l'isolation thermique et acoustique de votre logement,
- de réaliser des **économies financières** sur votre facture énergétique en réduisant votre consommation de chauffage,
- de **préserver la planète** en réduisant vos émissions de gaz à effet de serre.

*Angoulins-sur-mer, Aytré, Bourgneuf, Châtelailon-Plage, Clavette, Croix-Chapeau, Dompierre-sur-Mer, Esnandes, Lagord, La Jarne, La Jarrie, La Rochelle, L'Houmeau, Marsilly, Montroy, Nieul-sur-Mer, Périgny, Puilboreau, Saint-Christophe, Saint-Médard-d'Aunis, Saint-Rogatien, Sainte-Soulle, Saint-Vivien, Saint-Xandre, Salles-sur-Mer, Thairé, Vérines, Yves.

Comment ça se passe ?

Vous avez des questions ou déjà un projet en tête ?
Les conseillers de la PRRE sont là pour vous répondre et vous accompagner gratuitement dans la définition et la mise en œuvre de votre projet :



- ✓ diagnostic énergétique de votre logement
- ✓ information sur les aides financières, dont l'aide « **rénovation bas carbone** » de l'Agglo
- ✓ aide au choix de solutions techniques adaptées
- ✓ optimisation financière de votre projet et accompagnement pour les demandes d'aides
- ✓ mise en relation avec un réseau de professionnels de confiance
- ✓ analyse de devis
- ✓ suivi technique durant la phase travaux

Un accompagnement sur mesure adapté à vos besoins !

La PRRE est un dispositif du programme « La Rochelle Territoire Zéro Carbone » proposé et financé par la Communauté d'Agglomération de la Rochelle, avec le soutien de la Région Nouvelle-Aquitaine, du programme national SARE (Service d'Accompagnement à la Rénovation Énergétique) et du Programme d'Investissement Avenir.

